

ACCUEILLIR ET FORMER UN PUBLIC SOURD ET MALENTENDANT AU SEIN D'UNE ECOLE DE CONDUITE (Référence : AEAPS)

Objectifs :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les besoins spécifiques.
- Adapter sa pédagogie aux candidats sourds.

Public et prérequis :

- Exploitant d'un établissement d'enseignement de la conduite automobile et de la sécurité routière
- Responsable pédagogique d'un établissement d'enseignement de la conduite automobile et de la sécurité routière
- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière

Durée : 14 heures

Moyens pédagogiques :

- Formation en présentiel ou à distance synchrone

Méthodes pédagogiques et techniques :

- Apports théoriques.
- Echanges interactifs.
- Mise en pratique.

La formation est assurée par un formateur spécialiste des formations destinées aux personnes souffrant de handicaps et de troubles cognitifs et sensoriels.

Contenus pédagogiques :

Présentation des personnes sourdes et malentendantes.	Adapter sa pédagogie aux personnes sourdes
Présentation des différents moyens de communication	Initiation à la langue des signes.
Appréhender une posture bienveillante.	Bilan / synthèse du stage

Suivi et évaluation :

Contrôle continu pendant la formation sous forme de mise en situation ou de synthèse.

Questionnaire d'évaluation à chaud et transmission de bilan des évaluations au formateur.

Questionnaire d'évaluation à froid pour les salariés et les employeurs.

Relevé de connexion et émargement numérique